



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignants

Question au Gouvernement n° 3328

Texte de la question

ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à Mme Marie-Hélène Amiable, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine

Mme Marie-Hélène Amiable. Ma question s'adresse également à M. le ministre de l'éducation nationale. Vous lancez aujourd'hui, pour 1,3 million d'euros, une grande campagne de communication pour tenter d'attirer des candidats vers le métier d'enseignant. Vous craignez le manque d'inscrits au concours, dites-vous. Mais si les candidats sont moitié moins nombreux en 2010 qu'en 2009, c'est bien parce vous n'avez cessé de décourager les vocations.

La prétendue revalorisation de début de carrière n'empêche pas les salaires de stagner après quinze ans d'exercice, très en dessous de la moyenne de l'OCDE, et par exemple très loin de ceux versés à leurs homologues anglais, allemands ou portugais.

M. Franck Gilard. Et le coût horaire ?

Mme Marie-Hélène Amiable. Les maires s'étant déclarés hostiles à votre carte scolaire, vous vous inquiétez pour la rentrée. Mais si vous annoncez le recrutement de 17 000 personnes, vous comptez aussi en remercier 33 000, ce qui portera à plus de 74 600 le nombre de postes nets que vous avez supprimés avec vos prédécesseurs depuis 2002.

Plusieurs députés du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Il ne sait pas compter, il faut le renvoyer à l'école !

Mme Marie-Hélène Amiable. Vous prétendez que le nombre d'élèves par classe a diminué, par exemple en maternelle, mais vous avez contraint les inspecteurs d'académie à ne plus prendre en compte les enfants de moins de trois ans dans le calcul des effectifs,...

M. Jean-Paul Lecoq. C'est ça, la vérité !

Mme Marie-Hélène Amiable. ...ce qui vous permet en outre d'organiser le recul de leur scolarisation : seulement un sur cinq maintenant contre plus d'un sur trois jusqu'en 2001.

Vous souhaitez attirer les meilleurs talents en embauchant des contractuels, dites-vous. Que peut un jeune licencié sans formation professionnelle face à une trentaine d'élèves ? Ne vous en déplaît, enseigner est un métier, le plus beau, disait-on.

Notre école a besoin, pour répondre au défi de ceux qui n'ont que l'école pour apprendre, d'être transformée comme le proposent les députés communistes et du parti de gauche (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), mais certainement pas d'être saccagée comme vous le faites actuellement.

Monsieur le ministre, pensez-vous vraiment que c'est à coup de publicité que vous allez sauver le service public de l'éducation ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. Jean-Louis Gagnaire. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Madame la députée, comme je viens de l'indiquer, l'éducation nationale remplace la moitié des fonctionnaires qui partent en retraite. Cette année, nous avons donc 17 000 jeunes talents à recruter...

M. Albert Facon. Moins 16 000 suppressions de postes !

M. Luc Chatel, *ministre*. ...et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons lancer cette campagne. Rappelons que ce sont des postes de concours : 80 % des recrutés seront donc des fonctionnaires titulaires, embauchés à vie et suivant un parcours professionnel au sein de l'éducation nationale.

Vous attirez mon attention sur le nombre de candidats au concours. Madame Amiable, je vous rappelle qu'en 2010 nous avons eu une génération d'étudiants qui a pu passer deux fois le concours puisque c'était l'année du changement du système de la formation des enseignants. Oui, il y a eu moins de candidats parce que la même génération d'étudiants a pu passer deux concours l'an passé, ce qui constitue l'un des éléments de réponse.

Deuxième explication : nous avons fait le choix - que vous pouvez contester mais que nous assumons pleinement - de recruter des étudiants à un niveau de qualification plus élevé. Nous pensons qu'il faut un niveau d'exigence élevé pour devenir enseignant, c'est un métier difficile et nous voulons les meilleurs talents.

M. Daniel Goldberg. Il faut surtout de la pédagogie !

M. Luc Chatel, *ministre*. Nous recrutons donc au niveau master, alors qu'auparavant les IUFM exigeaient une licence. Ce choix politique que vous pouvez contester conduit à réduire le nombre de candidats puisque les titulaires d'un master sont moins nombreux que les possesseurs d'une licence.

C'est un choix volontaire : nous voulons moins d'enseignants, mieux formés, mieux qualifiés, mieux préparés à leur métier, parce que telle est notre vision du système éducatif de notre pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Amiable](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3328

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 juin 2011